

Nantes, le 26 OCT. 2021

Madame, Monsieur le Président de la
commission d'enquête
Plan Local d'Urbanisme Métropolitain
Orléans métropole
Espace Saint Marc
5 Place du 6 Juin 1944
45000 Orléans

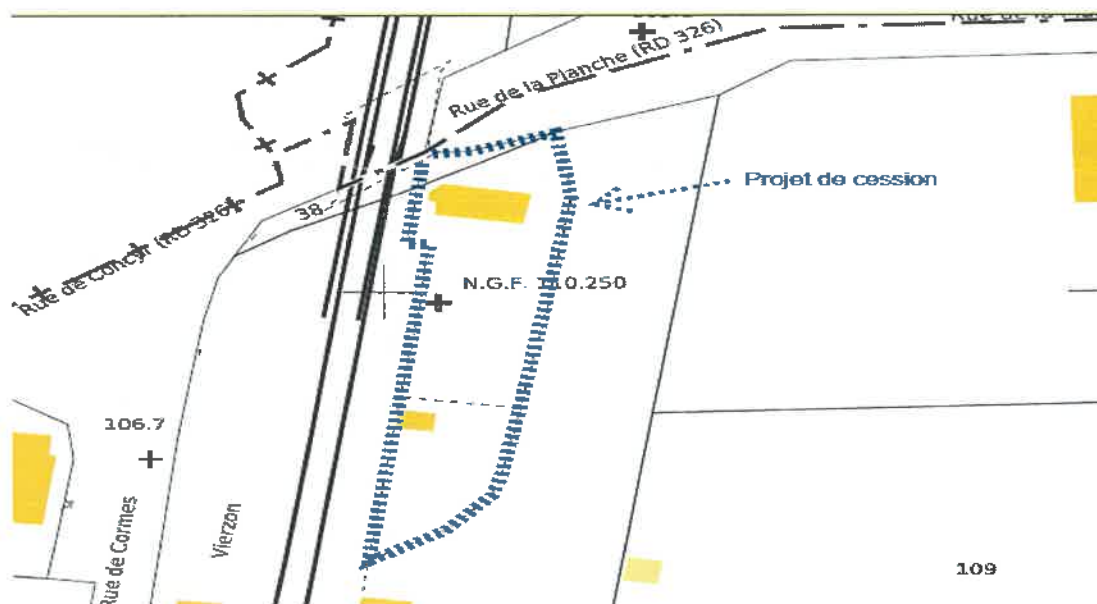
N/Réf : 2110D0140PVI-SG-RD
Affaire suivie par Sylvain GOUTTENEGRE
Sylvain.gouttenegre@sncf.fr

Objet : PLUM Orléans Métropole – Commune de Saint Cyr en Val

Madame, Monsieur le Président,

Nous sommes informés de la révision du PLU Métropolitain d'Orléans Métropole qui est actuellement en cours et nous souhaitant apporter notre contribution sur des fonciers étant propriété du groupe SNCF sur la commune de Saint Cyr en Val (45 590)

Le groupe SNCF est actuellement en cours de cession des parcelles AV 38 et AV 39 (pour partie), se situant rue de la planche, dans le cadre d'un projet sous l'égide d'un particulier et actuellement sous promesse. C'est pourquoi nous soulignons le besoin de conserver la constructibilité comme elle était possible avant la mise en place de la révision du PLUM.



Je vous demande de bien vouloir me rendre destinataire d'un exemplaire du dossier arrêté préalablement à son approbation.

Je reste à votre disposition pour toute précision complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Responsable du Pôle Valorisation Immobilière


Sylvain GOUTTENEGRE

Copie : Mairie de Saint Cyr en Val – Direction de l'urbanisme
140, rue du 11 novembre 1918 – 45 590 SAINT-CYR-EN-VAL